

LES ACTES

LES 15^{ÈMES} UNIVERSITÉS DE L'ARRICOD

OPÉRATION DYNAMO
SUR L'ACTION
EUROPÉENNE ET
INTERNATIONALE.
S'ALLIER POUR MIEUX
RÉSISTER !

> 11 & 12 OCTOBRE 2016
> DUNKERQUE



Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2ème arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS
<http://www.arricod.fr> – Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Les 15^{èmes} Universités de l'ARRICOD

Opération Dynamo sur l'action européenne et internationale S'allier pour mieux résister !

Edito

Dunkerque, Opération Dynamo, Juin 1940, repli stratégique des forces alliées vers l'Angleterre.

Dunkerque : Octobre 2016 : rencontre stratégique des agents de l'AEICT pour co-construire les réponses communes de l'action européenne et internationale des collectivités dans un monde en transformation, où disparaissent les repères établis.

Tout comme l'opération Dynamo, qui est considérée comme un événement héroïque et de bravoure du côté britannique, et plutôt comme une page sombre du côté français, les visions des mutations contemporaines en cours sont différentes, parfois opposées, et rappellent, depuis divers postes d'observation, le besoin d'analyse des pressions qui s'exercent sur l'AEICT.

Baisse constante des dotations aux collectivités, réformes territoriales, changements des exécutifs territoriaux, construction européenne en questionnement face au Brexit, crise des migrants : autant d'éléments qui menaceraient l'AEICT ? Ou au contraire, des opportunités à saisir, et auxquelles il convient de s'adapter avec tact et intelligence, dans une vision stratégique au service des territoires, les nôtres, en coopération avec ceux de nos partenaires ?

Face à la complexité du monde actuel, se rassembler pour réfléchir ensemble, est sans doute l'une des réponses les plus constructives à apporter pour résister à la tentation du repli sur soi.

Pour les métiers de l'AEICT, s'allier afin d'échanger, d'innover ensemble, pour mieux affronter les défis inattendus du monde actuel, « S'allier, pour mieux résister », tel est l'objectif des Universités de Dunkerque, l'état d'esprit qui les animera pendant deux jours.

Continuer à construire un futur, où le rôle au quotidien des collectivités territoriales devient essentiel dans les crises internationales, comme celle des migrants par exemple : les villes allemandes, quelques rares villes françaises comme Grande-Synthe ou Paris ont su apporter des réponses concrètes, mettant ainsi en exergue la relation étroite entre politiques locales et enjeux internationaux.

Le rôle des agents de l'AEICT évolue ainsi, de façon inattendue, obligeant à redéfinir les contours de nos métiers. D'où l'importance d'échanger et de confronter nos points de vue sur la nature évolutive de nos métiers, sur nos besoins de formations, sur notre place et nos rôles dans les administrations territoriales, au service des actions européennes et internationales.

C'est sur ces questionnements que nous vous invitons à produire ensemble les outils stratégiques de l'AEICT de demain !

➤ 2 jours d'échanges et de réflexions entre pairs

➤ Des ressources pratiques issues des professionnels de l'AEICT eux-mêmes



Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Table des matières

Edito.....	1
« Défilé introductif » - Plénière d'ouverture.....	3
Introduction : Mai-juin 1940, l'opération Dynamo ou « l'esprit de Dunkerque ».....	3
Plénière d'ouverture avec :	4
Bulletin météo de l'ARRICOD.....	6
Plénière thématique « Parcours migratoire : l'AEICT à l'avant-poste ? ».....	9
« Duel de thésardes »	14
Ateliers.....	16
« Des images du front ».....	16
« Le nerf de la guerre » - L'AEICT économique.....	16
« La fin des frontières » - Europe, transfrontalier	16
Kits de survie.....	17
« Quand l'AEICT fait appel à la réserve » - Quels financements pour quels projets ?	17
« Nouvelles alliances » - Acteurs de l'internationalisation – reforme territoriale.....	17
« Leurs faits d'armes sont légendaires » (Brassens) - Transversalité.....	17
« L'AEICT sur tous les fronts » - Offre de formation aux métiers de l'Europe et de l'International.....	18
« Un paquetage bien rempli » - Capitalisation de bonnes pratiques concernant l'Europe et l'international.....	18
« On rembarque ? » - Plénière de fin	19

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

« Défilé introductif » - Plénière d'ouverture

Avant d'être l'intitulé des 15èmes Universités de l'ARRICOD ou le thème du prochain film de Christopher Nolan, l'opération Dynamo fut un épisode tragique de notre histoire qui nous rappelle encore aujourd'hui l'une de ces raisons qui rendent la coopération indispensable et nous montre à quel point ce qui peut être considéré comme une défaite peut ensuite être source d'espoir et changer le cours des choses. Ainsi, cette édition des UA s'ouvrira sur le souvenir de l'Opération Dynamo avant de donner à plusieurs intervenants l'occasion d'évoquer l'AEICT qui, aujourd'hui, tente de faire face à un climat en mutation pour peut-être en ressortir bientôt plus résiliente.

Introduction : Mai-juin 1940, l'opération Dynamo ou « l'esprit de Dunkerque »

Nicolas FOURNIER : Responsable des recherches du centre de la mémoire urbaine de Dunkerque.

1939 : Dunkerque, ville de 31 000 habitants, 3^e port de France... puis la drôle de guerre jusqu'au printemps !

Mai 1940 : le Nord de la France est emporté dans une effroyable tourmente. La foudroyante percée allemande vers la Manche enferme les armées françaises et britanniques dans une nasse. Désormais, le salut ne peut venir que de la mer : tous les regards sont alors tournés vers Dunkerque. Décidée le 19 mai et mise en œuvre du 26 mai au 4 juin, l'opération Dynamo assure le rembarquement du Corps expéditionnaire britannique et de milliers de soldats français des armées du Nord. C'est la plus grande entreprise d'évacuation de toute l'histoire militaire, un inimaginable succès au cœur d'une humiliante défaite, un « miracle » qui permet à 338 226 combattants alliés (dont 123 095 militaires français et 16 816 belges) d'échapper à l'enfer de Dunkerque et de rejoindre la Grande-Bretagne, nation devenue le fer de lance de la lutte contre le nazisme.

Dès le 10 mai 1940, nombreux réfugiés belges fuyant l'avancée de l'occupant, sont accueillis à Dunkerque. Le 17 mai commencent les 1ers bombardements de la Luftwaffe, d'abord sur le port et les installations militaires (cibles stratégiques), puis les bombes incendiaires font de Dunkerque un enfer par volonté de terroriser les populations et d'écraser l'adversaire. La circulation dans Dunkerque devient de plus en plus difficile : « le vélo sur l'épaule, les maisons sont toutes tombées dans la rue, nous arrivons Place Jean-Bart, des autos brûlent sur la place, les quatre cotés ne font qu'un brasier, la chaleur est si forte qu'il faut passer près de la statue... » La poussée fulgurante de l'armée allemande jette de nombreux civils sur les routes de Flandres, beaucoup refluent jusque Dunkerque. Des militaires, français, belges ou britanniques convergent eux aussi en unité constituées ou isolés, séparés de leur régiment... C'est la débâcle ! La pagaille sur les routes, sous le feu de l'ennemi. A Dunkerque, les raffineries sont en flammes, détruites par les bombardements ou même sabordées par les Français. L'incendie plonge la ville dans une pénombre constante.

Le 26 mai, l'amirauté britannique donne l'ordre d'évacuer son corps expéditionnaire par mer, cette évacuation prend le nom d'opération Dynamo en raison du Château de Douvres où avait jadis fonctionné un groupe électrogène. La marine britannique est mise à profit, comme aussi les little ships. Churchill avait en effet demandé que tout ce qui pouvait flotter traverse le Chanel pour aller récupérer les combattants. Le rembarquement commence le 27 mai sur les quais du port, puis s'étend aux plages. Les petits bateaux acheminent les hommes jusqu'aux plus grands navires. D'abord organisé pour les Anglais, ce sont ensuite les Français qui sont évacués à compter du 1^{er} juin. Au total, 338 226 combattants alliés sont évacués entre le 27 mai et le 4 juin. Néanmoins 25 000 hommes ne pourront rembarquer et seront faits prisonniers par les Allemands. 280 navires sont coulés ou endommagés lors de l'opération, certains navires comme le torpilleur *Bourrasque* sombrent au large de Dunkerque. De ses 900 passagers, seuls une cinquantaine en réchappent. Pour beaucoup de Français, la guerre n'est alors pas finie, à peine ont-ils touché le sol anglais ; qu'après s'être restaurés, ils rembarquent sur un bateau pour la France où ils reprendront le combat, jusqu'à l'armistice décidé par Pétain.

Bilan : Bombardements allemands du 17 mai au 3 juin 1940 : 500 heures de bombardements intensifs, La ville de Dunkerque est détruite aux deux tiers. Les estimations des pertes civiles et militaires font état de 8000 morts dont, selon un rapport, 857 victimes civiles décédées et des blessés civils qui se comptent par milliers. 35 000 soldats, essentiellement français, sont fait prisonniers ... Mais ce sont plus de 338 000 soldats qui ont pu embarquer vers l'Angleterre.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Plénière d'ouverture avec :

- **Frédéric DESHAYES** : Président de l'ARRICOD - Responsable Développement international et Veille Institutionnelle à la Ville de Romans s/Isère
- **Nathalie COS** : Responsable du service Coopérations Europe et International – Communauté urbaine de Dunkerque
- **Andreas KORB** : Responsable de la Mission des Coopérations Internationales au CNFPT
- **Quentin BERINCHY** : Chargé de Mission à l'Agence française de Développement

Frédéric DESHAYES : Président de l'ARRICOD - Responsable Développement international et Veille Institutionnelle à la Ville de Romans s/Isère

L'AEICT est dans la tourmente : l'inquiétude des agents face à la baisse des crédits, la réduction des postes, l'alternance, la réforme territoriale, etc nous conduisent à penser différemment nos actions en tant que professionnels de l'AEICT, en tant que ARRICOD. Ces inquiétudes sont plus ou moins justifiées, car l'AEICT existe toujours et perdure : sans doute se transforme-t-elle, ou peut-être subit-elle une évolution importante.

C'est pourquoi cette édition des UA est titrée « opération Dynamo », thème qui donne le ton à ces Universités : quand tout semble perdu, il vaut parfois mieux opérer un repli stratégique, afin de mieux réagir en groupe, pour repartir plus fort, pour résister, dans le sens positif du terme, à savoir poursuivre ses missions, tout en s'adaptant au contexte mouvant, sans renier ses valeurs !

Ceci oblige donc à nous questionner sur nos actions, nos postures, nos positionnements, nos profils, nos formations (d'où l'importance de la collaboration avec le CNFPT), nos domaines d'actions : depuis la solidarité internationale des années 90, l'AEICT touche de nouvelles problématiques où le territoire est le principal concerné, autour de son développement économique, autour de l'accueil des migrants, autour des questions liées au multiculturel.

C'est pourquoi le programme des UA aborde ces diverses questions :

- Les migrants qui nous interrogent dans la première plénière ;
- La place de la recherche et des questionnements autour de l'AEICT qui sont capitaux pour nous pour avancer avec intelligence ;
- La manière dont nous parlons de l'AEICT et la façon de la faire connaître au travers des images et films que nous décrypterons dans les ateliers,
- Tout comme le rôle des capitalisations qui devraient servir à nous améliorer ;
- Les questions du développement économique,
- Des financements européens, et notamment transfrontaliers, d'actualités dans la zone de Dunkerque,
- Ainsi que les questions de formations.

Et toutes ces questions seront traitées avec la marque Arricod, à savoir un ton décalé, une animation que nous voulons participative, proactive et impliquante, où tous les participants sont aussi intervenants.

En remerciant l'INSET de Dunkerque qui nous accueille, ainsi que le CNFPT, Dunkerque Grand Littoral et la ville de Dunkerque, le MAEDI, dont nous devons excuser l'absence, et l'AFD, sans qui ces UA ne pourraient avoir lieu. Ainsi que tout le CA de l'ARRICOD, qui a préparé ces UA, ainsi que notre indispensable Tanguy !

Quentin BERINCHY : Chargé de Mission à l'Agence française de Développement

L'histoire de l'AFD entre en résonance avec l'opération Dynamo telle que décrite par Nicolas Fournier. L'AFD a été créée en 1940 depuis Londres pour garder le lien avec les anciennes colonies, avec un nom différent : l'Institut d'émission de la France libre. Les 75 ans de l'AFD seront célébrés prochainement avec notamment un grand colloque à venir.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

L'AFD tient à délivrer un message positif aux agents des collectivités réunis à l'occasion des UA de l'ARRICOD. Le nouveau Directeur général de l'AFD, M. Rémy Rioux est résolument tourné vers les collectivités territoriales ; il souhaite travailler avec les territoires, faire en sorte que l'AFD parle du monde aux citoyens, via notamment une stratégie d'éducation au développement avec les ONG, les collectivités territoriales et les entreprises des territoires.

Ce dialogue de l'AFD avec les territoires prend plusieurs formes. Tout d'abord les moyens de financement ; il existe d'ailleurs un outil financement de l'AFD pour l'action extérieure des collectivités (AECT). Avec 75 agences dans le monde, l'AFD continue d'agir en matière d'Aide publique au développement (APD). 3 Millions d'euros sont prévues pour le financement des collectivités territoriales en 2016, une somme appelée à croître, ce qui pourrait avoir un effet contra cyclique face à la baisse des dotations. Au-delà du financement : un des objectifs poursuivis par l'AFD consiste à mieux partager l'information, sur la base du réseau des agences de l'AFD. Quentin Bérenchy fait ici le parallèle avec la Caisse des dépôts et consignations, et de la force de son réseau composé d'agences régionales. L'AFD entend mieux recevoir les collectivités territoriales avec un cadre de travail plus rapproché, les agences de l'AFD à l'étranger étant invitées à recevoir les collectivités territoriales. Il s'agit ici de favoriser le partage d'informations, pour atteindre un objectif : augmenter le nombre de projets d'Aide publique au développement (APD).

Les objectifs de la France en la matière ont été rappelés lors des dernières conférences : comme la conférence qui s'est tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, en juillet 2015 sur le financement du développement ou encore lors de la conférence Habitat III à venir (17/20 octobre 2016) à Quito, en Equateur, sur le thème : « le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? ». Le Directeur Général de l'AFD estime que la hausse des projets d'APD ne peut avoir lieu sans les acteurs du territoire ; il s'agit de passer d'un engagement de la France de 8 milliards à 12 milliards pour le développement. La réflexion pour monter davantage de projets doit sans doute être menée avec les collectivités territoriales. Il convient dès lors de mener une réflexion sur modalités de travail avec les collectivités territoriales. D'où la publication d'un document stratégique AFD à venir : « stratégie Territoires français ». Il s'agit d'un document qui sera partagé avec les collectivités territoriales prochainement, pour une adoption prévue lors du premier semestre 2017.

Ce message positif n'arrive peut-être pas trop tard. Il devrait permettre de favoriser le lancement de projets de développement sur des problématiques que les collectivités territoriales maîtrisent : qu'il s'agisse de projets de gouvernance (fiscale, foncière) voire politique. Plusieurs ponts sont à construire entre l'AFD et les collectivités territoriales, sans distinction de taille. Les financements de l'AFD sont accessibles à toutes les collectivités territoriales possibles sur la base de la qualité des projets. Quentin Bérenchy insiste sur le message d'ouverture de l'AFD à l'attention des collectivités territoriales susceptibles de porter des « petits » projets.

Andreas KORB : Responsable de la Mission des Coopérations Internationales au CNFPT

Andreas Korb estime qu'un sentiment négatif semble dominer actuellement, compte tenu de la convergence de difficultés et de contraintes rarement éprouvées avec cette ampleur. Les problèmes constatés sont multiples : baisse des dotations qui impacte les budgets des collectivités, avec un effet qui est encore à venir concernant l'AEICT ; les lois NOTRE et MAPTAM qui redistribuent les rôles en faveur des Régions et des métropoles. D'où un impact sur les priorités : nous sommes en train de constater que le postulat de solidarité recule au bénéfice d'un postulat d'utilité de l'AEICT, et de la prévalence de considérations plus techniques qu'humanistes.

Ce chamboulement est important au niveau national : la politique de coopération s'affiche comme une politique d'attractivité de la France, ce qui oriente les élus locaux dans ce sens, ce qui convient aux Régions et aux métropoles, mais un peu moins pour les départements et les plus petites villes. Côté opérateurs techniques (Expertise France et AFD, visiblement en évolution), les orientations claires se font attendre.

A l'échelle européenne, l'Union européenne n'a jamais semblé aussi impuissante qu'aujourd'hui. Que ce soit après le « Brexit », qui scelle une fracture entre les anciens et les nouveaux membres de l'UE, ou lors de la « crise des migrants » dans laquelle l'UE n'affiche pas d'orientation.

Au niveau international, il n'est pas besoin de détailler les crises sécuritaires en Europe et leurs conséquences : discours politiques simplistes, populistes, demande de renationalisation. Quant au reste du monde, les crises militaires perdurent, notamment en Afrique de l'Ouest.

Des Interrogations subsistent concernant l'économie des moyens pour répondre à tous ces défis.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>
– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Frédéric DESHAYES :

Le contexte nous oblige à nous repositionner, nous professionnels de l'AEICT, sur nos manières de faire, à nous reformer dans tous les aspects, notamment via les formations proposées par le CNFPT. Ces formations doivent prendre acte de ces évolutions et les accompagner au mieux.

Nathalie COS : Responsable du service Coopérations Europe et International – Communauté urbaine de Dunkerque

La Communauté urbaine de Dunkerque a une longue tradition de coopération transfrontalière avec ses voisins anglais et belges. Le contexte actuel (financements, nouvelles compétences des collectivités, attentes des élus qui souhaitent de nouveaux types de projets), oblige à dessiner de nouvelles collaborations qui restent à inventer avec nos collègues. Des solutions sont esquissées : construire de nouvelles façons de faire avec les partenaires, élaborer de nouveaux plans de financement à rechercher par exemple avec l'AFD, inscrire les coopérations dans un cadre national, etc. D'autres pistes sont explorées pour construire de nouvelles petites formes de politiques publiques : par exemple, voir en quoi l'histoire du territoire est un fil rouge important avec les habitants et les acteurs du territoire (cf. témoignage de Nicolas Fournier) et proposer de nouveaux cadres d'appuis en direction des associations.

La visite de Dunkerque qui sera proposée à l'issue des UE est une façon de comprendre les évolutions de territoire. L'Union européenne a fortement contribué à faire du territoire ce qu'il est aujourd'hui : la Halle aux sucres qui accueille aujourd'hui les UA est construite sur une partie de la ville dépolluée qui accueille d'autres structures que le CNFPT : l'agence d'urbanisme, un centre de « E-learning » et un ensemble de services de la ville et de la CUD qui travaillent dans le secteur de l'aménagement. La visite comprend la découverte du port de Dunkerque et le Fonds régional d'Art contemporain (FRAC), des sites également requalifiés avec des financements européens et qui retracent l'histoire des chantiers navals, partie intégrante de l'histoire de Dunkerque.

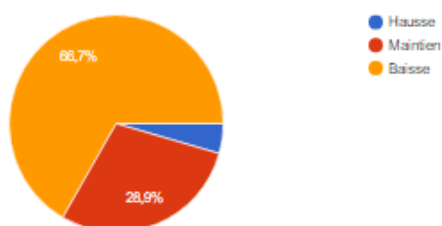
Bulletin météo de l'ARRICOD

L'an passé, à Strasbourg, le 1^{er} bulletin météo de l'histoire de l'ARRICOD contenait des prévisions assez mitigées. Des perturbations étaient tout particulièrement attendues pour les services RI et Europe des départements et des régions. En 2016, malheureusement les prévisions de l'ARRICOD semblent s'être vérifiées. La situation des collègues dans certaines régions de France ne s'est pas arrangée.

Voici donc un tour d'horizon des données récoltées cette année. Grâce aux réponses de 45 agents, que nous remercions vivement pour le temps qu'ils et elles nous ont accordé !

Côté ressources financières : 67 % des agents nous signalent des baisses de budget contre 29 % qui indiquent que leurs moyens se maintiennent. Seule une réponse, en provenance d'un département situé en Occitanie fait état d'une hausse du budget dédié à l'AEICT !

Comment a évolué le budget dédié à l'AEICT pour votre collectivité en 2016 ?
(45 réponses)



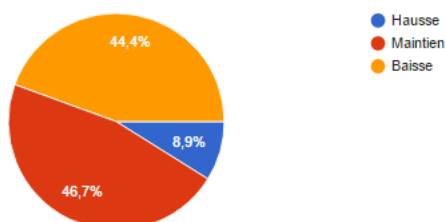
Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>
– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

La situation est un peu moins pire du côté de l'emploi : 47 % des réponses font état d'une baisse, à quasi égalité avec le maintien des postes, signalé par 44 % des sondés. Une hausse a cependant eu lieu pour 9 % des agents qui ont répondu à nos sondages. Ces nouveaux postes concernent exclusivement des conseils départementaux : dans le Grand Est, dans un des départements d'Île de France, et toujours en Occitanie (toujours le même agent qui voit la vie en rose !).

Le nombre de postes dédiés à l'AEICT dans votre service / direction est-il en :

(45 réponses)

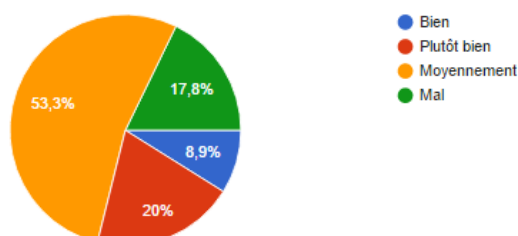


Sans surprise, l'état d'esprit des collègues reste mitigé comme l'an passé mais tout n'est pas complètement horrible :

- 9% des agents vont bien
- 20 % des agents vont plutôt bien (on arrive à quasi un tiers bien dans leur poste !)
- 53 % des agents signalent une humeur très moyenne
- Quand 18 % nous indiquent que leur situation est très mauvaise.

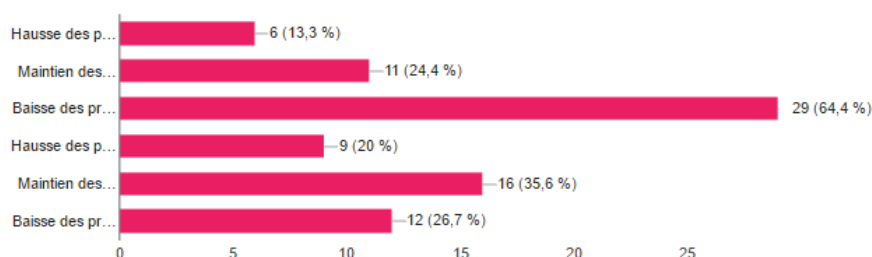
De manière générale comment vont les choses pour vous en tant que professionnel de l'AEICT au sein de votre collectivité ?

(45 réponses)



Les projets hors Europe semblent, sans surprise encore, les plus impactés par les évolutions en cours.

Le nombre de projets liés à l'AEICT dans votre collectivité est-il en : (45 réponses)



Dans le détail et si l'on considère dans le même temps la répartition géographique des réponses et le type de collectivités concernées, les choses semblent cependant moins évidentes.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Nous avons reçu autant de réponses d'agents qui travaillent pour des communes que d'agents en poste dans des départements. En revanche, peu de données en provenance des Régions qui sont sans doute très impactées, pour ne pas dire décimées, par le cocktail "fusion + alternance".

Les baisses de budget sont générales et comparables quelle que soit la nature des collectivités : plus de 60 % des agents sont concernés. Mais les réponses sur l'humeur des collègues diffèrent : étonnamment alors que l'on s'attendait à des signaux catastrophiques pour les régions et les départements, ce sont les agents des communes dont l'humeur est la plus morose. Ceci vaut particulièrement pour les communes du Grand Est, de Normandie et de PACA.

Ne vous inquiétez pas pour autant, la situation n'est pas brillante ailleurs :

- Pour les départements, les signaux les plus négatifs nous viennent des Hauts de France et de l'Île de France
- Côté Région, les collègues de Hauts de France et les Pays de la Loire connaissent des difficultés importantes.

Pour finir sur une note positive, voici notre classement des indécrottables optimistes :

- Les collègues des communes et départements d'Auvergne / Rhône Alpes
- Les départements d'Occitanie et du Grand Est

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Plénière thématique « Parcours migratoire : l'AEICT à l'avant-poste ? »

N'apparaissant pas *a priori* comme des acteurs de premier plan dans la gestion de la « crise des migrants », les pratiques des collectivités territoriales démontrent que ces dernières sont cependant amenées, par le biais de leur action extérieure, à se mobiliser. Assiste-t-on à la naissance d'une nouvelle dimension de l'AEICT ?

- **Mary GELY** : ATER à l'Université de Toulouse 1 Capitole
- **Éric RECOURA** : Vice-président de l'ARRICOD - Directeur des Relations internationales à la Ville de Grenoble
- **Maoji KOKCHA** : Coordinatrice des programmes à INTERSOS humanitarian Aid Organisation
- **Olivier CAREMELLE** : Directeur de cabinet de Damien Carême, maire de Grande Synthe

Précaution de langage : les termes « migrants » et « réfugiés » sont utilisés ici indifféremment.

Éric RECOURA : Vice-président de l'ARRICOD - Directeur des Relations internationales à la Ville de Grenoble

Propos liminaire

Comment l'administration se met-elle en marche pour gérer cette question de l'accueil des réfugiés sur le sol français ? Ces nouveaux questionnements amènent les agents à revoir leur manière de faire de l'AEICT en se retournant sur les territoires.

En juin 2016 une formation CNFPT a été organisée, destinée à tous les publics de la Fonction publique territoriale, y compris les centres communaux d'actions sociales, les directions santé publique ou les agents de services RI. Une très faible participation a alors été enregistrée alors, que Véronika Kabis, de la ville de Saarbruecken, relevait que pour une même formation en Allemagne, de très nombreuses demandes sont formulées par les agents amenés à travailler sur ces questions.

La venue de « réfugiés » ou de « migrants » devient une occasion supplémentaire d'apprendre des collectivités partenaires, d'être formés par elles ; qu'il s'agisse de villes européennes ou africaines, puisque les flux de migration les plus importants ont lieu à l'intérieur de ce continent. A noter : les expériences de travail importantes dans la région des Grands Lacs, autour du Sahel et en Afrique du Nord. Est mentionné l'exemple d'une convention entre le Maroc et des villes du Congo.

Ailleurs dans le monde, d'autres expériences de collectivités partenaires sont susceptibles d'être riches d'enseignement : comme celles des collectivités libanaises qui accueillent des migrants de Syrie ou d'ailleurs, dont le nombre a conduit au triplement de la population locale. Ou encore celles de collectivités d'Amérique latine et d'Amérique centrale qui sont confrontées à des parcours dans les deux sens, du Sud vers le Nord, et accueillent des migrants pour un stop sur leur trajet, ou amenés à revenir (comme au Mexique, où est constaté un flux de personnes qui s'arrêtent avant de quitter le territoire).

A noter également les évolutions sémantiques dans les titres et fonctions des collègues, en Allemagne notamment qui sont devenus « directeurs international et migrations ».

Alors qu'il s'agit d'une problématique nouvelle pour nous, agents français de l'AEICT, de nombreux éléments peuvent être partagés par les partenaires extérieurs qui en font l'expérience depuis plus longtemps. Certes, il pourra être souligné que la question des migrations a parfois constitué un aspect déjà inclus dans l'histoire de certaines coopérations. Ainsi la présence de migrants sur territoire (ex. Arménie, Afrique du Nord) a parfois pesé dans la mise en place de conventions dans les années 1980. Il s'agissait alors de savoir comment inclure les migrants dans ces partenariats, avec des projets d'animation culturelle, destinés à mieux faire connaître les cultures de ces personnes immigrées auprès de l'ensemble des habitants du territoire.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Néanmoins, aujourd'hui, l'enjeu est plus fort, avec la mise en place d'actions de sensibilisation en milieu scolaire sur la question des migrations en tant que telles ou d'une migration en particulier. Comme à Paris ou Grenoble encore, avec la création de plateforme pour faciliter l'accueil de migrants non visibles. Les collectivités territoriales françaises sont actuellement amenées à prendre une place pour faire face à cet enjeu, au-delà de l'intervention de l'État, parfois jugée insuffisante. Or sur les aspects de mobilisations citoyenne ou associative, les professionnels de l'AEICT disposent de compétences et de savoir-faire.

Olivier CAREMELLE : Directeur de cabinet de Damien Carême, maire de Grande Synthe

Grande Synthe : la gestion d'un camp humanitaire sur le sol français par une commune

M. Caremelle retrace la mise en place du camp à Grande Synthe et rappelle que depuis quelques années, quelques dizaines de personnes étaient régulièrement présentes sur le territoire de la commune, pour une halte avant Calais et tenter de rejoindre le Royaume-Uni. A la fin de l'été 2015, la fermeture des frontières a provoqué une hausse importante des effectifs à Calais et, par contre coup, à Grande Synthe : 60 personnes étaient recensées en juin 2015 contre 2 800 personnes en fin d'année sur un site destiné à devenir un écoquartier. Il s'agissait alors de personnes de Syrie, puis d'Irak, essentiellement Kurdes .

La Ville subissait alors l'arrivée massive des réfugiés sur le territoire, d'où une situation compliquée, à la veille de l'hiver. Après échanges avec des opérateurs et ONG variés, le Maire de Grande Synthe a décidé non pas de construire un camp mais de déplacer le camp de fortune déjà existant vers un camp en dur avec un financement de l'ONG Médecins sans Frontières (MSF).

Malgré les difficultés (refus initial de l'État, fermeture parallèle du camp de Tellenheim en octobre 2015, d'où l'arrivée de 300 personnes à Grande Synthe, alors que les personnes recensées à Tellenheim étaient dirigées vers des centres d'accueil et d'orientation), malgré la méfiance des migrants qui se posaient des questions sur modalités de fonctionnement du camp en dur et avec la participation des associations et acteurs mobilisés, le transfert de 1300 personnes a eu lieu vers le camp de MSF livré le 7 mars 2016.

Ce camp reste très sommaire, bien loin d'un camping municipal ; il s'agit davantage d'un centre ou temps de répit pour les migrants amenés à se poser des questions sur leur parcours : passer en UK pour un coût important ? rebrousser chemin car confrontés à trop d'hostilités ? rester ?

La Mairie de Grande Synthe est confrontée à un fort renouvellement. 800 personnes nouvellement arrivées mais, avec la fermeture annoncée du camp de Calais (*7000 migrants évacués en novembre 2016*), des arrivées sont à prévoir. Quelques chiffres : 500 départs vers des centres d'accueil et d'orientation (CAO) depuis avril 2016 et 700 arrivées par voies illégales (frontières illégales, ports : 50 % environ).

Question : Quid des services de base sur ce camp en dur ?

Réponse : il s'agit d'un premier camp humanitaire, créé au fur et à mesure, avec beaucoup de bienveillance de la part des habitants, en général, grâce aussi à l'adhésion des services municipaux aux discours et à l'implication du Maire de Grande Synthe. Il n'existe par exemple pas d'école dans camp, les services travaillent pour une formation inclusive des enfants dans les écoles de la ville. Sur 3 écoles de la ville, environ 50 enfants de migrants sont scolarisés, avec une entrée plus difficile sur le collège. Autre exemple : le camp est enclavé entre l'autoroute A16 et une voie de chemin de fer. Un système de navettes a été mis en place. Néanmoins, il ne faut pas minimiser les problématiques supplémentaires constatées et notamment les affrontements incessants avec les passeurs (depuis mars 2016, 30 filières de passeurs ont été démantelées).

Le financement du camp est assuré par l'État à hauteur de 4 millions €. Les besoins sont les suivants : loger, assurer hygiène et chaleur (en hiver) ainsi que la restauration, non prévue par la convention avec l'État. 50 associations sont accréditées ; elles sont soit locales (Emmaus, carrefour des solidarités) soit nationales (Unicef, bibliothèques sans frontières) mais les problématiques individuelles des migrants ne sont pas réglées.

D'autant que ces espaces n'ont pas vocation à se pérenniser. Le Maire de Grande Synthe a effectivement décidé de créer un camp humanitaire mais en signalant que ce camp n'avait pas vocation à durer. Par ailleurs, il n'est pas question de faire plus pour un réfugié que pour un Grand Synthois. Toutes les semaines, la Mairie fait face à l'arrivée de nombreuses demandes ou propositions, parfois imposées. Or, il s'agit d'un camp, avec la gestion de besoins essentiels et de problématiques de sécurité. Puis un volet important : l'accès à l'éducation pour réfugiés. La part des enfants scolarisés varie tous les jours : les chiffres peuvent être stables mais les individus

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

changent au gré des flux. Grâce à l'école inclusive : 2 ou 3 enfants de migrants sont accueillis par classe. Côté culture, il est arrivé que des réfugiés se produisent sur scène dans les équipements de la commune.

Mais cette ouverture comporte une limite : la commune ne peut pas mettre toutes ses politiques publiques de Gd Synthe à l'aune des problématiques des réfugiés. M. Caremelle constate peu d'hostilités à l'installation du camp : il a observé peu d'insultes, pas de mobilisation avérée ou d'outrage mais souligne que cette question agite tous les habitants. Autre constat à l'issue des élections européennes : une participation faible avec 41 % voix en faveur du parti « Front national » (FN) avant la création du camp ; les chiffres seraient identiques après la création du camp. Celui-ci ne semble donc pas avoir d'impact marquant.

A la question de savoir **quelle action européenne et internationale était développée par la commune de Grande Synthe**, M. Caremelle évoque un jumelage avec ville polonaise. L'agent chargé du suivi de ce jumelage est désormais au cœur du dispositif, sensibilisé.

Question : quel besoin d'accompagnement pour formation acteurs ?

M. Caremelle estime que la question des formations n'a pas pu être abordée compte tenu des besoins et des questions à traiter immédiatement. Peut-être ceci sera possible dans un second temps puisque le camp est fréquenté aujourd'hui par 800 personnes, ce qui est plus facile que de gérer 2 800 personnes. Il rappelle qu'il s'agit d'un camp humanitaire ouvert, et qui ne peut pas le rester. M. Caremelle indique que le camp de Grande Synthe accueille des réfugiés de "classes moyennes" qui ont de l'argent pour fuir, alors que les habitants pauvres sont restés en Irak ou Syrie.

Quelques chiffres :

- 21 000 habitants à Grande Synthe
- 200 000 habitants dans la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

Financement du camp de Grande Synthe :

- 4 millions € versés par l'État
 - 500 000 € versés par CUD
 - 500 000 € apportés par Grande Synthe
 - Financement de 3 millions € par MSF

Question : comment la commune travaille avec d'autres collectivités ou d'autres niveaux de collectivités ?

Réponse : peu de travail avec les services des autres collectivités hors CUD ; s'agissant des conseils départementaux, ils interviennent uniquement sur le champ de l'accueil des mineurs isolés. Une petite zone dans le camp de Grande Synthe accueille 15 à 20 mineurs, avec sécurité, pour les mettre à l'abri des passeurs.

Les collectivités territoriales en France n'ont pas vocation à gérer la mise en œuvre d'un camp humanitaire en France.

Question : Quelle mobilisation des habitants ? En Allemagne, beaucoup d'activités "spontanées" sont proposées par les habitants.

Réponse : le camp ne peut pas fonctionner sans le régisseur (payé 3 millions €) et sans les associations. Le camp est conforme avec le plan associatif de mobilisation de la ville. Se pose actuellement la question de la gestion des dons qui affluent. La gestion du camp appelle une réponse structurée. Une organisation a été mise en place : un comité de pilotage hebdomadaire avec l'État et un autre comité de pilotage hebdomadaire avec les associations référentes pour évoquer les problèmes de fonctionnement du camp. Ce camp humanitaire fonctionne avec une forte présence bénévole et des salariés sur place (essentiellement des habitants de la commune : 50 emplois pour le régisseur)

Témoignage et échanges avec les participants :

Difficultés importantes à repérer les mineurs isolés (900 à Calais) et difficultés à communiquer avec eux. Certains services « Relations internationales » peuvent être amenés d'une part à gérer les questions liées à la traduction et à l'interprétariat (même s'il s'agit parfois de langues très rares comparées aux besoins habituels) ou encore à effectuer une veille ciblée sur les fonds européens dédiés aux migrants (notamment en réponse aux besoins des services enfance et famille).

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Question de la légitimité de l'action des collectivités territoriales sur ce champ ? Aujourd'hui, à Grande Synthe, la commune est confrontée à un ensemble de petites questions logistiques à gérer dans l'urgence, autant d'actions dont les communes n'ont pas l'habitude.

Eric Recoura établit un parallèle avec les collectivités allemandes, amenées à mettre en sommeil des projets de coopération pour gérer l'accueil de 4 à 5 000 personnes réfugiés et dont la mission principale est désormais de gérer la mobilisation des bénévoles. Il rappelle les propos d'Eugène Zapata, alors directeur de l'international de México DF, lors de précédentes UA de l'ARRICOD. E. Zapata expliquait que les notions de Nord et de Sud ne lui semblaient plus pertinentes ou efficaces à l'échelle du monde mais qu'elles pouvaient encore se révéler efficaces dans des quartiers d'une même ville comme México. Se pose désormais la question de savoir quelles missions les services RI des collectivités ont vocation à assurer, différentes de celles déjà assumées par les CCAS ou autres services.

Question : comment est gérée la problématique des correspondances par rapport au système éducatif et les problèmes de langue ?

Réponse : la commune découvre actuellement la problématique de la reprise des études. 20 personnes ont interrogé l'université sur la possible reconnaissance des diplômes. L'autre problématique à laquelle la commune est confrontée est la défiance des mamans : laisser les enfants aller à l'école (publique et non obligatoire) signifie qu'ils sortent du camp, et échappent ponctuellement à la famille.

S'agissant de la question de langue, se pose des problèmes d'interprétariat colossaux, d'où la création d'un poste permanent par la ville et un recrutement prévu.

Olivier Caremelle indique par ailleurs que plusieurs petits camps émaillent la région, et accueillent 50 à 150 personnes avec des moyens dérisoires, dans des communautés de communes rurales.

Maoji KOKCHA : Coordinatrice des programmes à INTERSOS humanitarian Aid Organisation

Quel parallèle avec les camps humanitaires mis en place en situation de crise, ailleurs dans le monde ?

Maoji Kokcha décrit son expérience professionnelle dans le milieu humanitaire. Les camps dans lesquels elle a pu travailler sont des camps d'une tout autre ampleur, avec des procédures très arrêtées (cf. notamment les clusters avec les Nations Unies). Indépendamment de la taille des camps, la question de l'urgence implique une temporalité similaire : au jour le jour. La création d'un camp vise à apporter une réponse aux besoins essentiels : eau/ abri / nourriture. A moyen terme seulement peuvent être envisagés d'autres aspects du travail avec les réfugiés : exemple d'une expérience avec des « retournés » (ex -réfugiés afghans au Pakistan et Iran) pour créer les conditions d'intégration économique et d'accès aux services essentiels.

Maoji Kokcha rappelle que, dans un contexte de guerre civile, le statut des personnes est plus clair, il s'agit de "réfugiés". Or en France, la question de la sémantique persiste.

Echanges

Autres expériences dans le cadre des partenariats :

- Coopération du CNFPT avec un partenaire au Liban sur les questions d'ordre public autour de la mise en place d'un cycle de formation pour polices municipales ; sur les politiques sociales, cycle de formation sur l'accompagnement social avec les INSET de Dunkerque et Angers. Le CNFPT n'agit pas directement mais participe à la formation de formateurs et à la conception de formations par des organismes de formation libanais.

- Soutien de la Ville de Rennes à une collectivité partenaire en Turquie, la Municipalité Métropolitaine de Diyarbakir, pour l'accueil de réfugiés Yézidis.

Elise Garcia souligne l'absence d'implication des migrants dans les projets de coopération alors que la présence de populations immigrées a pu être à l'origine de partenariats dans les discours de certaines collectivités. Or si la présence des migrants a parfois constitué une justification pour créer des partenariats avec des collectivités, peu d'exemples d'implications pérennes, en dehors de la création de dispositifs existants pour les OSIM. De sorte que l'on peut s'interroger sur la pertinence de dispositifs spécifiques construits pour une partie de population. Pourquoi celle-ci n'a-t-elle pas accès au droit commun ?

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Collègue de Dunkerque: Le lien entre la question de l'accueil des réfugiés et l'AEICT est à double tranchant. Vigilance à maintenir sur la sémantique et/ou sur les raisons qui poussent à mener des AICT (cf. argumentaire "co-développement")

Mary GELY : ATER à l'Université de Toulouse 1 Capitole

Mary Gély souligne l'importance des mots. Le terme "migrants" est le plus souvent utilisé parce qu'il permet d'englober un ensemble de statuts très variés, sans avoir une connotation plus en tête. Mary Gély partage 4 questionnements

1/ lien entre l'État et les collectivités sur la question des migrants

L'État est normalement l'acteur central pour la gestion de cette question en France. Cependant, certaines collectivités territoriales se retrouvent en première ligne et peuvent dès lors développer des initiatives propres (exemple du réseau des villes solidaires) mais l'Etat souhaite rester garant de l'harmonisation des pratiques. Une tentative de coordination a eu lieu en 2015 avec la nomination d'un préfet. Ceci étant, l'Etat est parfois défaillant et se pose dès lors la question de la décharge sur collectivités ; d'où la nécessité pour ces dernières de faire preuve d'innovation au-delà même de leur champ de compétences facultatives.

2/ Quelle innovation des collectivités territoriales pour gérer ces problématiques sur leur territoire ? Ces questions induisent de nouvelles approches, et les collectivités territoriales n'ont pas forcément toutes les compétences nécessaires en interne.

3/ La place des collectivités territoriales et leur spécificité soulignée par la gestion qu'elles font de la "crise des migrants". Face à ces enjeux, l'entremêlement du global et local est évident, avec des collectivités territoriales qui jouent le rôle d'interfaces. A cet égard, et au regard des impacts attendus de l'AEICT, l'internationalisation ne se définit pas seulement par l'accueil d'entreprises internationales sur le territoire.

4/ La « crise des migrants » pousse les élus comme les agents des collectivités territoriales à repenser les différentes AEICT menées. Cette crise incite à repenser l'AEICT et à dépasser la position « du Nord », que continuent d'adopter certaines collectivités territoriales françaises. De fait, avec cette question, l'international est déjà présent sur notre territoire. Preuve s'il en était encore besoin que l'action n'est pas seulement dirigée vers l'étranger, mais qu'elle induit et qu'elle implique une réflexion sur le territoire français.

En conclusion, Eric Recoura invite à observer les expériences menées à Paris, Barcelone ou Lampedusa où les collectivités locales répondent aux défaillances de l'Etat et font part ouvertement de leurs désaccords avec les décisions de l'Europe.

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

« Duel de thésardes »

Les thèses réalisées par deux membres de l'ARRICOD ont en commun leur volonté d'analyse de l'action internationale et des raisons et modalités de sa mise en œuvre, notamment dans un contexte aujourd'hui redéfini. Pourtant, dans un domaine et un contexte en évolution constante et à quelques années d'intervalle, ces deux travaux présentent-ils des conclusions comparables ou mettent-ils en évidence des changements de fond concernant l'AEICT ?

- **Elise GARCIA : auteure de la thèse « L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français ? » et chargée de mission Actions internationales à la Ville de Cergy**

Thèse en "aménagement des territoires" (discipline : géographie) soutenue en 2013, à une époque, où les professionnels de l'AEICT discutaient des mutations à venir ; alors que désormais sont évoquées des stratégies de survie. Thèse réalisée alors qu'Elise Garcia était en poste à la Ville de Cergy et administratrice ARRICOD (en charge de de l'animation du chantier "Impact de l'AEICT sur le territoire").

- **Mary GELY : ATER à l'Université de Toulouse 1 Capitole - Auteure de la thèse « L'action extérieure des collectivités territoriales françaises : étude de la mise en œuvre d'une action publique transsectorielle, vecteur d'articulation entre territoires et scène extérieure. »**

Thèse réalisée dans le cadre d'une recherche-action, Mary Gély ayant été en poste en tant que chargée de mission du Conseil départemental de l'Isère et administratrice de l'ARRICOD (en charge de de l'animation du chantier "Impact de l'AEICT sur l'institution").

Cette thèse soutenue en janvier 2016, sera disponible mi-décembre 2016 ; elle se base notamment sur l'étude de 150 organigrammes (des ex-conseils généraux et des conseils régionaux, et des 15 plus grandes villes de France) et 44 entretiens (essentiellement des professionnels, faute de disponibilité de la part des élus locaux, sollicités systématiquement en parallèle).

Point 1. Quid de l'implication des autres acteurs du territoire dans l'AEICT ?

Selon Mary Gély, l'implication de la société civile dans l'AEICT reste limitée.

Pour Élise Garcia, un grand nombre d'acteurs sont mobilisés par les collectivités ; et l'AEICT vit à travers ces mobilisations. Idéalement il s'agit de passer d'une "proximité géographique" à une "proximité institutionnelle". la coopération de territoire à territoire étant présentée comme facteur de développement local. Elise Garcia renvoie à des exemples de coopération qui impliquent plus de 100 acteurs. Mais les effets de l'AEICT sur développement local sont subordonnés à l'implication des acteurs locaux et à leur participation. Or, dans ce domaine, peu de co-construction et encore moins de débats publics, (cf. frilosité de la communication sur l'AEICT). Une recommandation : une gouvernance participative de l'AEICT en renforcerait la légitimité.

Point 2. Quels impacts de l'AEICT pour le territoire ?

Mary Gély rappelle que les impacts recherchés sont surtout de nature économique ; loin devant les impacts qu'elle qualifie de "socio-culturels" et relatifs au "mieux vivre ensemble", et qui renvoient à un objectif de la solidarité globale (en lien avec l'éducation au développement par exemple). Or les impacts réels de l'AEICT concernent très peu l'économie et les propos recueillis sur cet aspect restent extrêmement vagues de la part des enquêtés interviewés lors de ses recherches.

Élise Garcia donne un exemple de mesure précise de l'impact de l'AEICT sur le territoire : avec la mesure de l'effet de l'AEICT sur le parcours de jeunes en insertion (indicateurs : taux de sortie positive, i.e. accès à un emploi ou formation qualifiante).

Point 3. Quels impacts de l'AEICT pour l'institution ?

Pour plus d'éléments chiffrés, Mary Gély renvoie aux résultats présentés dans le détail dans son travail de recherche. De manière générale, les retombées de l'AEICT concernent majoritairement les évolutions de pratiques. A été recensé un seul exemple concret de retombées pour une politique publique, la majorité des exemples d'impacts mis en avant lors des entretiens conduits concernant les procédures et techniques ou encore les

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement – 23, rue Greneta – 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

– Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

impacts sur les agents en tant qu'individus. Cf. les propos d'un enquêté qualifiant la participation à un projet d'AEICT de sa collectivité à "l'équivalent d'une formation puissance 10".

Elise Garcia souligne que le fait de mobiliser d'autres services dans le cadre d'un projet d'AEICT avec n'a pas forcément d'impact sur le territoire. Le prérequis indispensable pour permettre un impact sur le territoire consiste à monter un projet qui réponde à une problématique de ce territoire.

Point 4. Mais alors, on attend quoi de l'AEICT ?

Mary Gély rappelle la problématique du portage politique parfois défaillant et qui se base rarement sur une vision stratégique du territoire. Certains des enquêtés interviewés par Mary Gély ont mis en avant les points suivants :

- Le portage du chef de l'exécutif est important et permet la mise en œuvre de projets d'AEICT mais pose problème de façon radical en cas de changement d'exécutif ;
- Pas de vision sur le lien entre territoire français et l'AEICT. À chaque fois ou presque, les partenariats internationaux des collectivités sont le fruit d'une initiative individuelle, sans mise en place d'une stratégie cohérente.

Élise Garcia indique que les attentes à l'égard des partenariats varient selon les zones géographiques et les niveaux de développement supposés des collectivités étrangères partenaires. Trop souvent encore, les choix sont les suivants : échanges de pratique avec les partenaires en Europe ; actions d'Aide au développement avec les partenaires en Afrique ; actions "d'attractivité" avec des partenaires situés dans des pays émergents. La différenciation des stratégies par zones géographiques crée des coopérations à plusieurs vitesses, sans remise en cause par les interlocuteurs du MAEDI. Ceci devrait pourtant donner lieu à des critiques de deux ordres : éthiques d'une part, en raison de la hiérarchie que cette classification implicite génère, et stratégique d'autre part, dans la mesure où il est contreproductif de se cantonner à ces modèles de pensées simplistes. Un contre-exemple parmi d'autres : des échanges de pratiques peuvent avoir lieu avec des modèles du "Sud" qui inspirent les Français, en témoigne les expériences de participation citoyenne dans des pays africains, sujet pour lequel l'audace française reste pour le moins limitée).

Point 5. Vu ce paysage idyllique de l'AEICT, un mot de conclusion ?

- Un point de vigilance : attention aux partenariats asymétriques
- En dépit de la baisse des budgets et des moyens, les collectivités territoriales continuent à revendiquer l'AEICT. Mais derrière, s'agit-il réellement des mêmes actions ? Mettre fin à des partenariats préexistants nécessite beaucoup de courage politique.

En savoir plus :

- [La thèse d'Elise Garcia est disponible en ligne sur le site de l'ARRICOD](#)
- [La thèse de Mary Gely sera très prochainement disponible](#)
- Chantiers de l'ARRICOD :
 - [Impact sur le territoire](#)
 - [Impact sur les institutions](#)

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.rricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Ateliers

[Les fiches pratiques sont à télécharger sur le site de l'ARRICOD](#)

« Des images du front »

Comment, par la vidéo, faire mieux connaître à l'extérieur et en interne : l'AEICT dans son ensemble, une coopération, un projet ou l'activité d'un service ? L'atelier permettra de décrypter des vidéos existantes, en retenir les points forts et les points faibles, et d'écrire collectivement un cahier des charges pour des pastilles aussi attractives qu'efficaces.

- **Éric RECOURA** : Vice-président de l'ARRICOD - Directeur des Relations internationales à la Ville de Grenoble
- **Elena EYCHENNE** : Vice-présidente de l'ARRICOD - Responsable des Relations internationales à la Ville de Vienne

« Le nerf de la guerre » - L'AEICT économique

Cet atelier propose, dans la continuité des travaux effectués au sein de l'ARRICOD sur la coopération économique, d'approfondir les réflexions sur ce champ de plus en plus mis en avant par les élus, en identifiant et distinguant les objectifs, outils et acteurs, forces et faiblesses de chacun des trois champs de l'AEICT - la coopération économique internationale, la promotion des territoires à l'international, l'internationalisation des entreprises - avec une mise en contexte virtuelle.

- **Gabriel VOISIN-FRADIN** : Trésorier adjoint de l'ARRICOD - Chargé de veille et coopération économique internationale à la métropole de Grenoble
- **Hadrien ROZIER** : Administrateur de l'ARRICOD - Directeur des Ressources humaines à la Ville de Meyzieu

« La fin des frontières » - Europe, transfrontalier

Plus de 25 ans après la naissance d'Interreg et au sein d'une Union européenne parfois remise en cause ; tour d'horizon des programmes transfrontaliers et Européens dans un climat de bouleversements liés à la réforme territoriale en France ; et regard-croisés par les partenaires et acteurs du transfrontalier flamands et anglais.

- **Vanessa CUEVAS-RUBIO** : Chargée de mission à la maison de Région de Bruxelles - Conseil Régional Occitanie
- **Nathalie COS** : Responsable du service Coopérations Europe et International - Communauté urbaine de Dunkerque

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

Kits de survie

« Quand l'AEICT fait appel à la réserve » - Quels financements pour quels projets ?

Sur le front des financements multiples et variés de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales, il est nécessaire de dresser un plan clair, en identifiant les résistances et ouvertures qui permettront le financement de nos opérations.

- **Gonzague GOBERT** : Trésorier de l'ARRICOD - Chargé de la coopération européenne au Conseil départemental de Seine-St. Denis
- **Camille BORELLA** : Chargée de mission Institutions européennes / Vietnam / questions juridiques à Cités Unies France

Les Objectifs du Kit de Survie "Financements de l'Action européenne et Internationale" était de faire un relevé de tous les types de financements pour l'AEICT et ensuite d'engager le travail pour dégager les pré-requis et conditions (source d'information, cofinancements nécessaires ou non, montants minimum ou maximum, partenariat nécessaire ou non, géographie) pour les différents financements.

Le kit de survie a permis de faire le relevé global et de commencer le travail sur deux financements. Le travail se poursuivra lors de réunions régionales en 2017.

L'objectif final est de produire un fascicule ARRICOD des financements de l'AEICT avec pour chaque financement, la réalisation d'une fiche pratique.

« Nouvelles alliances » - Acteurs de l'internationalisation – réforme territoriale

Dans la continuité des travaux déjà engagés par l'ARRICOD et suite aux bouleversements récents liés à la fusion des régions ou aux loi MAPTAM et NOTRe ; cet atelier se propose d'aborder les changements de contexte pour les agents de l'AEICT ainsi que la place et le rôle que peuvent trouver les acteurs de l'internationalisation, nouveaux et anciens, dans une carte de l'action territoriale redistribuée.

- **Fleur FERRY** : Administratrice de l'ARRICOD - Responsable de la mission coopération internationale au Conseil départemental de Seine-Maritime
- **Hadrien ROZIER** : Administrateur de l'ARRICOD - Directeur des Ressources humaines à la Ville de Meyzieu
- **Ghislain DE MUYNCK** : Directeur de Lianes Coopération

« Leurs faits d'armes sont légendaires » (Brassens) - Transversalité

L'action internationale des collectivités, une politique transversale par essence ?

Pas de transversalité sans coopération ou pas de coopération sans transversalité ? quels sont les outils de la transversalité ? Est-elle une utopie managériale ? S'agit-il d'une démarche volontariste ou imposée ?

- **Mathilde LESTRA** : Secrétaire-adjointe de l'ARRICOD - Chargée de mission coopération décentralisée au Conseil départemental d'Isère

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

- **Charlotte RIEUF** : **Administratrice de l'ARRICOD - Chargée de programmes Haïti Cambodge au Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

« L'AEICT sur tous les fronts » - Offre de formation aux métiers de l'Europe et de l'International.

L'Action européenne et internationale des collectivités territoriales (AEICT) figure parmi les itinéraires de formation proposés dans le catalogue du CNFPT. Plusieurs entrées sont possibles pour les agents en poste : le protocole dans les relations internationales, une introduction à la coopération décentralisée avec le rappel des transformations de l'AEICT (depuis le jumelage jusqu'à l'accompagnement de l'internationalisation des territoires), les outils de financement européens ou la visite des institutions européennes. Mais la liste est plus longue encore...

A votre avis, l'offre existante, est-elle adaptée à vos réalités ?? Comment articuler les besoins des professionnels de l'AEICT avec le catalogue des formations ? Venez engager le dialogue avec le CNFPT pour mieux comprendre l'offre de formation à notre disposition !

- **Mariame LABIDI** : **Secrétaire de l'ARRICOD - Responsable des partenariats internationaux à la Ville et Métropole de Rennes**
- **Benoît CATHALA** : **Responsable de la mission Europe à l'Institut national des études territoriales - CNFPT**

« Un paquetage bien rempli » - Capitalisation de bonnes pratiques concernant l'Europe et l'international

Les appels à projets du MAEDI, ERASMUS+, Europe pour les citoyens, URBACT, ... nombreux sont les projets bien menés et garantissant des résultats probants, qui ne restent, bien souvent, connus que de ceux qui y ont participé. Comment mieux partager bonnes (et mauvaises) pratiques, et communiquer sur ces leçons tirées de l'expérience ? A l'image des capitalisations organisées par le programme Urbact, l'atelier construira les pistes pour une capitalisation plus efficace et partagée de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales.

- **Frédéric DESHAYES** : **Président de l'ARRICOD - Responsable Développement international et Veille Institutionnelle à la Ville de Romans s/Isère**
- **Gabriel VOISIN-FRADIN** : **Trésorier adjoint de l'ARRICOD - Chargé de veille et coopération économique internationale à la métropole de Grenoble**

Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035

« On rembarque ? » - Plénière de fin

Après une journée et demie de réflexions collectives et d'ateliers participatifs ; une dernière conférence permettra d'établir la synthèse de ces Universités à travers des restitutions dynamiques et brèves des différentes activités et des réflexions initiées en amont, suivies de quelques mots de conclusion.

- **Frédéric DESHAYES** : Président de l'ARRICOD - Responsable Développement international et Veille Institutionnelle à la Ville de Romans s/Isère
- **Benoit CATHALA** : Responsable de la mission Europe à l'Institut national des études territoriales - CNFPT
- **Nathalie COS** : Responsable du service Coopérations Europe et International - Communauté urbaine de Dunkerque
- **Animation ARRICOD**

Après une journée et demi de travaux, les intervenants présents sur scène remercient les participants dont la productivité a fait émerger de très pertinentes pistes de réflexions ainsi que les partenaires qui ont permis la tenue de ces Universités. Les Universités de l'ARRICOD se concluent sur un récapitulatif de chaque atelier et kit de survie en 120 secondes.

Organisé par :



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Pour nous contacter : arricod@gmail.com

ARRICOD -Maison des associations du 2^{ème} arrondissement - 23, rue Greneta - 75002 PARIS <http://www.arricod.fr>

- Code APE : 9499 Z / N° - Siret : 438 915 837 00035